PROPOSITION DE PROJET EN PARTENARIAT AVEC L’EFR POUR LA PÉRIODE 2022-2026

1 – Intitulé et axe (un seul) d’inscription du projet

2 – Responsable(s) [précisez votre qualité et appartenance institutionnelle et, le cas échéant, si vous avez déjà été coresponsable(s) de programme(s) à l’EFR, en mettant en évidence les résultats de ce(s) programme(s) ; précisez vos éventuelles responsabilités scientifiques passées et présentes ; indiquez le référent pour l’EFR en cas de co-coordination] (15 lignes max.)

3 - Résumé du projet (10 lignes max.) et mots-clefs (6 max.)

4 - État de l’art (1 page max.)

5 - Intérêt scientifique/renouvellement apporté par le projet (1 page max.)

6 - Objectifs et réalisations (1 page max.) [à préciser à la fois pour le volet scientifique et le volet diffusion/valorisation (retombées du programme) ; indiquer si des opérations de formation en lien avec le programme sont envisagées ; ainsi que la nature des publications prévues à l’EFR ou chez d’autres éditeurs]

7 - Programme sur 5 ans/calendrier de réalisation/livrables (publications ou autres)

8 - Intérêt du partenariat avec l’EFR (15 lignes max.)

9 - Partenaires [précisez la participation au plan de financement des institutions d’appartenance des partenaires ainsi que leur degré d’implication ; décrivez la complémentarité du consortium et l’intérêt des collaborations proposées]

10 - Plan de gestion des données [préciser notamment les grandes orientations du traitement des données de votre projet, si vous comptez suivre un modèle existant, ou si le projet sollicitera les services des Très Grandes Infrastructures de Recherche]

11 - Nature du soutien attendu de l’EFR (financements, appui logistique, publications et autres)

12 - Perspectives éventuelles de dépôts de projets (ANR, Horizon Europe, autres programmes de financement) en lien avec le programme durant le contrat quinquennal

13 – Le cas échéant, demande argumentée du « Label ResEFE » (15 lignes)

14 - Budget prévisionnel et plan de financement

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Dépenses prévisionnelles | Subventions apportées par les partenaires (hors EFR) | | Subvention demandée à l’EFR (en particulier, préciser quelles éventuelles dépenses de personnel[[1]](#footnote-1) envisagées) | Détailler le soutien demandé à l’EFR (en complément de la subvention) en logistique et accompagnement du projet (appui des personnels de l’EFR, communication, données de la recherche et publications) |
|  | Obtenues | Sollicitées |  |  |
| Total | Total | Total | Total |  |

1. L’EFR ne finance pas, dans le cadre de ces programmes, de contrats doctoraux ou post-doctoraux. Seuls des contrats occasionnels de travail (de droit local) sont envisageables (études de matériel, dépouillements d’archives, saisies de données, traductions...). [↑](#footnote-ref-1)